

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie de CHAPEIRY
4 Route des Eparis
74540 CHAPEIRY

Télétransmis en
Préfecture
le 27/05/2025
Notifié ou publié
le 27/05/2025
Acte certifié exécutoire
le 27/05/2025
Le Maire
Gilles ARDIN



L'an deux mil vingt-cinq le 21 Mai 2025
Le Conseil Municipal de la commune de CHAPEIRY,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de Monsieur Gilles ARDIN,
Maire de la commune de CHAPEIRY
Nombre de membres en exercice : 12
Date de convocation du conseil : 14 Mai 2025
Étaient présents : G. ARDIN, S. BELLEVILLE, B. BIBOLLET,
M-F CHARVIN, G. CLERC, A. GUILLAUD-SAUMUR, G.
HIERSO, O. LEGUESDRON, I. LYONNAZ-PERROUX, J.
REGAT, G. VORLET (ayant donné pouvoir à Oumbarka
LEGUEDRON)
Excusé :
Absent : C. DEBROUX
Secrétaire de séance : Benoît BIBOLLET

DÉLIBÉRATION N°26/2025 - CONVENTION AVEC LE CDG 74 DE MISE A DISPOSITION D'UN(E) SECRÉTAIRE DE MAIRIE ITINÉRANT(E) POUR EFFECTUER LE REMPLACEMENT D'AGENTS TITULAIRES INDISPONIBLES

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L512-6 à L512-9, L512-12 à L512-15 et L516-1 ; Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 ;

Considérant que le Centre de Gestion de la Haute-Savoie propose la mise à disposition d'un(e) secrétaire de mairie itinérant(e) pour effectuer des remplacements ;

Considérant que la Commune doit, dans certains cas, faire face rapidement à des remplacements d'agents titulaires indisponibles pour des raisons de maladie, maternité ou autres ;

Monsieur le Maire, propose à l'Assemblée, pour le bon fonctionnement des services de la Mairie, de recourir à la mise à disposition d'un(e) secrétaire de mairie itinérant(e) du Centre de Gestion de la Haute Savoie chaque fois que cela s'avérera nécessaire, conformément au modèle de convention ainsi qu'aux conditions financières fixées annuellement par délibération du Conseil d'Administration du CDG 74, joints en annexe ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité

- De valider le principe de recourir au service de mise à disposition d'un(e) secrétaire de mairie itinérant(e) du Centre de Gestion de la Haute-Savoie chaque fois que cela s'avérera nécessaire D'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires et à signer
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à signer les conventions et éventuels avenants permettant de faire appel à ce service, ainsi que toutes les pièces, de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Gilles ARDIN



Le secrétaire de séance
Benoît BIBOLLET

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Benoît Bibollet".